

Formulaire A3 (fr)

## Électeurs - Accessibilité

REMARQUE: Si vous souhaitez faire usage de la possibilité d'être orienté vers un centre de vote adapté, vous devez introduire le présent formulaire auprès de votre administration communale pour le 10 septembre 2018 au plus tard.

le soussigné(e)	(nom et prénoms)
né(e) le	
résidant à	
rue	numéro boite
numéro du registre national :	
nscrit(e) comme électeur(rice) dans la commune de	
déclare par la présente, conformément à l'article L4133-1	. du Code de la démocratie locale et de la
décentralisation <sup>1</sup> , vouloir faire usage de la possibilité d'êtr 'occasion des élections communales et provinciales du 14 o	·
Fait à(Signature)	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Tel qu'il est applicable en vertu de l'accord de coopération conclu le 13 juillet 2017 entre la Région wallonne et la Communauté germanophone concernant l'organisation des élections locales du 14 octobre 2018 sur le territoire de la région de langue allemande.

## Extrait du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (1)

- **Art. L4133-1** § 1<sup>er</sup> L'électeur dont la mobilité est réduite de manière temporaire ou définitive peut introduire auprès de l'administration communale une déclaration, afin d'être orienté vers un centre de vote adapté à son état.
- § 2 Cette déclaration à la commune doit être effectuée au plus tard le 10 septembre. Un accusé de réception est délivré au déclarant.
- § 3 Le Gouvernement peut déterminer d'autres modalités d'application de cette disposition.
- (1) Tel qu'il est applicable en vertu de l'accord de coopération conclu le 13 juillet 2017 entre la Région wallonne et la Communauté germanophone concernant l'organisation des élections locales du 14 octobre 2018 sur le territoire de la région de langue allemande.



Formulaire A3 (fr)

## Accusé de réception

Je soussigné(e),	(nom et prénoms)
bourgmestre de la commune de	
confirme, par la présente, que	(nom et prénom)
résidant à	
rue	numéro boite
numéro du registre national :	
inscrit(e) comme électeur(rice) sous le numéro	, a introduit dans les temps
avant le 10 septembre de l'année des élections, une décl	aration en vue d'être orienté vers un centre de
vote adapté à l'occasion des élections communales et pro	ovinciales du 14 octobre 2018.
Fait à, le	
Sceau de la commune	Le Bourgmestre (Signature)